

Compte rendu visioconférence avec le recteur de Créteil Vendredi 8 janvier 2021

Participants à la visioconférence :

Pour le rectorat :

Daniel Auverlot, Recteur de l'académie de Créteil,
Christine Darnault (Directrice de cabinet adjointe), Gérard Jock (Proviseur Vie Scolaire)

Pour la Peep :

Myriam Menez (AD 94), Sylvie Thenot (AD 77), Catherine Haroutunian (PeepSup), Anne-Sophie Lapotre (AD93)

Autres représentants de parents :

FCPE 77, FCPE 93, FCPE 94, UNAAPE 77, UNAAPE 93

Le recteur commence la réunion en souhaitant à tous une très belle année avec l'espoir de voir disparaître le port des masques.

Pandémie : en ce retour de vacances, le nombre de cas déclarés est très inférieur aux chiffres de fin décembre. A ce jour, aucune fermeture ni d'école, ni de classe. On dénombre 120 cas d'élèves dépistés positifs à la Covid 19 et 38 adultes. Mais une école risque d'être fermée suite à un partage de galette des rois hors de tout respect des règles sanitaires. La fermeture des écoles pose bien plus de problèmes que de les maintenir ouvertes puisque les enfants y respectent les gestes barrière, ce qui est rarement le cas en dehors. Au jour d'aujourd'hui, il est impossible d'affirmer qu'il y aura un retour au 100% en lycée après le 20 janvier. Dans les collèges, le fait d'avoir une salle de référence par classe était une préconisation ; toutefois, pour certains, ce n'est pas réalisable en raison du manque de sécurité dans la salle (fenêtre non sécurisée); dans ce cas, les élèves peuvent aller d'une salle à l'autre avec le masque à condition qu'un sens unique de circulation dans les couloirs soit instauré.

Absences : tous les cas remontés par les fédérations sont étudiés un à un et permettent parfois de découvrir que les absences n'ont pas été correctement remontées ou que les remplacements n'ont pas été demandés. Dans le 2nd degré, il a été procédé à 130 recrutements supplémentaires affectés au remplacement mais le 77 est très déficitaire du fait des problèmes de transport.

Baccalauréat : les épreuves du bac restent programmées à la même date mais le nombre de sujets proposés pour chaque épreuve sera revu à la hausse. Pendant la tenue des épreuves des Terminales, une semaine de l'Orientation sera proposée aux 2^{ndes} et aux 1^{ères}, à priori en distanciel avec la collaboration de l'Onisep. Les établissements concernés vont devoir organiser E3C1 pour les élèves qui ne les ont pas passées, un petit programme de révision sera mis en place.

Pour la rentrée 2021-22, l'académie s'est vue attribuer 370 postes pour le 1^{er} degré alors même qu'il y a une baisse des effectifs et 60 ETP (équivalents temps plein) en heures supplémentaires pour le second degré. Il est donné une priorité absolue au 1^{er} degré avec la poursuite du dédoublement en REP+ pour les grandes sections

Certains collèges refusent toujours de mettre en place le protocole : ce sont les élèves qui changent de salle et non les profs. De plus, des collèges qui l'appliquaient ont mis fin au retour des vacances au principe « une salle pour une classe » d'où le brassage permanent toutes les heures de parfois plus de 700 élèves. Les parents ont bien compris que le fait de mettre en place une salle par division est une préconisation mais il n'est pas admissible qu'en parallèle les gestes barrières ne soient pas mis en place. **Le recteur va refaire un point avec les chefs d'établissement, il faut lui remonter chaque cas.** Si un nouveau protocole doit voir le jour, les fédérations demandent que les parents soient associés à sa mise en œuvre.

Quid du variant anglais du virus ? **C'est uniquement l'ARS qui peut répondre, le rectorat n'est pas décisionnaire et se doit d'appliquer les préconisations officielles.**

Il y a de très gros soucis avec le distanciel y compris dans le 1^{er} degré, car les enseignants refusent de le mettre en

œuvre si la classe n'est pas totalement fermée. C'est une position syndicale, les enseignants refusent de faire double travail en refaisant cours à distance alors qu'ils ont déjà fait cours en présentiel.

Le nouveau texte permettant de modifier les modalités d'examens jusqu'à 15 jours avant est très inquiétant, qu'en penser? Ce texte est valable pour tous les concours, c'est une disposition qui permet de s'adapter à la crise et de pouvoir faire face à un éventuel reconfinement et de ne pas se retrouver dans la difficulté s'il faut abandonner ou reporter une épreuve en présentiel. Le grand oral risque-t-il d'être annulé ? A ce jour, aucune information dans ce sens, les enseignants ont eu des formations et peuvent encore demander des accompagnements spécifiques.

Quid de la commission permanente qui serait décisionnaire alors que la représentativité y est moindre et remet en cause la représentativité des parents. Les services du rectorat vont étudier les impacts possibles.

Quid de l'avenir des REP et REP+ ? Il n'est rien prévu de nouveau pour la rentrée prochaine, rien ne change donc pour le moment.

Stage de 3^{ème} : des établissements persistent à ne pas informer les familles qu'il n'est pas obligatoire. Que vont faire les élèves qui n'ont pas trouvé de stage, certains établissements annonçant qu'ils resteront chez eux. Remonter tous les établissements concernés.

Dans plusieurs lycées, les parents se plaignent que le distanciel se limite uniquement, au mieux, à des devoirs à faire à la maison. L'enseignement hybride n'est pas mis en place, les élèves ne se voient donc dispenser que la moitié du programme alors que les lycées les plus élitistes et certains lycées élitistes (publics et privés) sont restés au 100% présentiel. Le recteur regrette cette situation et va demander aux IPR référents de chaque lycée de refaire un point avec les chefs d'établissement d'autant qu'il y a des choses qui fonctionnent très bien et qu'il souhaite vraiment qu'il y ait une homogénéité

Cas des masques facturés au collège Ronsard à St Maur : malgré l'opposition des parents la direction du collège a fait voter en CA la facturation des masques à 0,50€. Le recteur va rappeler l'établissement, il n'est pas question de facturer les familles ni de contourner les directives en les faisant voter en CA.

Au collège Janusz Korczak à Limeil-Brévannes, l'équipe pédagogique refuse de mettre en place des aménagements scolaires pour un élève récemment dépisté TDAH au motif qu'il n'y a pas de médecin scolaire pour signer le PPRE. Le recteur va regarder ça de près.

Nous continuons à dénoncer la mise en place de conseil de classe en semestre, particulièrement en collège alors que dans le contexte actuel, plus que jamais, il y a vraiment besoin de faire régulièrement le bilan des acquis. De plus, les procédures d'orientation ne sont alors plus du tout respectées. Remonter tous les établissements concernés.

Nous sommes aussi très inquiets du manque de tolérance et de bienveillance envers les élèves, ce qui se traduit par une recrudescence très importante des conseils de discipline avec exclusion définitive sans sursis. En parallèle, les familles n'arrivent pas à faire re-scolariser leurs enfants. Pour nous l'urgence doit être la re-scolarisation des élèves surtout dans le contexte actuel où les élèves ont déjà perdu beaucoup d'heures de cours. Le recteur va refaire un point avec les 3 DSDEN car il adhère totalement au fait que les élèves ne restent pas déscolarisés. Les commissions éducatives dans certains établissements ne se tiennent jamais et dans d'autres établissements, les représentants de parents en sont exclus. Remonter tous les établissements concernés.

Il nous a été signalé plusieurs cas d'enseignants supposés être en ASA et qui devraient par conséquent assurer leurs cours en distanciel mais ne le font pas et ne sont pas remplacés puisqu'officiellement ils assurent leurs cours. De nombreuses absences sont aussi pointées depuis le retour des vacances de la Toussaint et toujours non remplacées. Il faut remonter les noms des enseignants concernés.

Des collèges mettent en place le mi- présentiel sans l'accord de quiconque dans le 93, c'est inadmissible. Le recteur souhaite les noms pour vérifier que ces collèges ont bien obtenu l'autorisation du DASEN ; ce n'est accepté que si la capacité d'accueil est réellement dépassée.

La prochaine réunion est programmée vendredi 15 janvier

Myriam MENEZ